

clamations pour la liberté d'enseignement et l'importance que le Souverain-Pontife attache à la partie de l'éducation, gage d'avenir pour la société.

— Nous reproduisons ici les détails suivants que publie la *Quotidienne* au sujet de la mission de M. de Lagrené en Chine: M. Guizot avait annoncé d'heureux résultats de ce diplomate, à l'occasion de la religion chrétienne dans le céleste empire, et même tems on apprenait à Rome que les négociations de M. de Lagrené étaient devenues le signal d'une persécution lamentable. Voici ce qu'on écrivait de Rome au journal piémontais, en date du 1er février. Mgr. Rizzalati, évêque d'Arada, dans le district de Lon-Kouan, vient de transmettre sur les nouveaux malheurs des chrétiens des détails qui ne permettent aucun doute ni sur la gravité, ni sur la cause qui les a provoqués. Les anciens édits portés contre les chrétiens, les accusaient, de séduire les femmes, d'arracher les yeux aux mourants. L'ambassadeur de France, au lieu de repousser ces accusations ridicules, a dit que si quelque chrétien venait à les justifier par ses actes, il serait abandonné par la France à la justice du pays. Cette réponse a paru aux autorités chinoises un aveu en forme, et aussitôt les chrétiens ont été soumis à la torture, et tous ont montré un courage héroïque comme tous aussi ont protesté de leur innocence. Parmi les nombreuses victimes de cette persécution, l'Église pleure François Rien, jeune missionnaire d'un grand mérite, élève de la Propagande.

— On écrit de Carlsruhe, du 9 de février, que le grand duc de Bade a prononcé la dissolution de la chambre des députés. Cette mesure a causé une profonde sensation: elle a été déterminée par la fermentation religieuse, par la multiplicité des pétitions pour et contre la liberté de croyance; ce conflit de disputes occasionnait les plus grands tumultes.

— Le gouvernement de Hollande qui avait défendu la sortie des céréales, vient de révoquer cet arrêt concernant la Belgique d'après un arrêté du nouveau ministère, en date du 27 février, portant que le froment est libre de tout droit pour être transporté en Belgique, et cela jusqu'à ce qu'une mesure ultérieure ait été prise par le gouvernement.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

— Son Eminence le cardinal archevêque d'Aix est arrivé samedi soir à Paris; Son Excellence le nonce apostolique est allé hier, accompagné de son auditeur, Mgr. Lasaguy, et de son secrétaire, présenter ses hommages au nouveau cardinal.

— M. l'abbé Oriol, prêtre sacristain à l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, vient d'être nommé secrétaire de Sa Sainteté.

— Un prêtre, membre de cette congrégation qui se destine à la conversion et à l'éducation religieuse des nègres, a transmis de Saint-Denis (île Bourbon) de touchants détails sur leurs excellentes dispositions pour la piété. Trois prêtres seulement sont chargés d'instruire 20,000 noirs; mais leur zèle a bravé les difficultés et la fatigue. Ils ont repris, au mois d'août 1845, leurs catéchismes, qu'ils ont terminés par une première communion de 2,000 de ces bons néophytes.

« La veille au soir, écrit le missionnaire, je les avais réunis pour les confesser pendant la nuit: avant de les envoyer au confessionnal, j'ai voulu leur dire un mot pour les exciter à la contrition; j'eus recours à l'image de Jésus en croix; je pris dans mes mains un crucifix, et je leur dis: « Mes chers enfants, voilà votre ouvrage, voilà ce qu'ont produit vos péchés. » Si vous aviez entendu leurs cris, leurs sanglots, vous eussiez pleuré vous-même avec eux. Qu'il était touchant de les voir se précipiter dans le confessionnal! Ils auraient tous voulu recevoir en même temps l'absolution, tant il leur tardait de se voir en grâce avec Dieu; et ils étaient déjà réconciliés avec lui; il l'aimaient avec tant de ferveur! »

Chaque jour les consolations des missionnaires augmentent. Ces pauvres esclaves ont pour l'instruction chrétienne une ardeur admirable; ni le vent, ni la pluie, ni le tonnerre, ni la distance, rien ne les arrête, et le soir, après leur travail, ils vont recueillir les éléments de cette instruction. Dans l'église, ils montrent une piété qui ravit, et aux offices célébrés dans une chapelle élevée à la Rivières-des-Pluies (chapelle uniquement destinée aux noirs), 7 à 800 d'entre eux chantent avec un ensemble parfait.

— Voici la notice qui vient d'être publiée pour expliquer l'œuvre du Calvaire de Montmartre:

« Depuis la destruction du Calvaire du Mont-Valérien, les chrétiens fervents soupiraient après le jour où il leur serait donné de vénérer de nouveau la croix de Jésus-Christ, publiquement exposée sur quelque sainte montagne.

« Enfin ces vœux sont accomplis! et aujourd'hui, grâce au zèle des pasteurs et surtout à la charité des fidèles, Paris voit s'élever à ses portes, sur la colline de Montmartre, un calvaire qui, comme celui du Mont-Valérien, est le but d'un solennel et pieux pèlerinage.

« Etabli dans un jardin qui entoure l'Église, il se compose de neuf stations. Sept chapelles d'un style noble et religieux, avec des bas-reliefs d'une assez grande dimension, représentant les sujets de la Passion, et exé-

cutés par des artistes habiles, y ont été construites par les dons de la charité publique.

« Des indulgences plénières accordées par le Souverain-Pontife Grégoire XVI. Chaque année, pendant les octaves des fêtes de l'Invention et de l'Exaltation de la Sainte-Croix, c'est-à-dire du 3 au 11 mai, et du 14 au 22 septembre, Messieurs les vicaires-généraux, les curés des paroisses de Paris et de la Banlieue, et les plus illustres prédicateurs viennent successivement célébrer les saints offices et faire entendre la parole de Dieu.

« Mais cette œuvre, si noblement entreprise et si grandement continuée, demande un complément: deux chapelles et un sépulcre restent encore à construire. Voilà pourquoi Mgr. l'archevêque de Paris, qui regarde le calvaire de Montmartre comme un des moyens les plus puissants pour ranimer la foi, a voulu qu'un appel fût fait à la piété de ses diocésains — et même à la générosité des fidèles de toute la France. Car quel est le cœur chrétien et français qui, passant par la grande cité, ne voudra aller adorer la croix de Jésus-Christ sur la terre même où elle fut plantée il y a quinze siècles, et qui fut arrosée du sang des martyrs, du sang de saint Denis et de ses compagnons, premiers apôtres des Gaules? »

PROVINCES RHÉNANES.

— Nous apprenons par l'Almanach ecclésiastique de la métropole de Cologne (provinces rhénanes) qu'elle contient actuellement 743 paroisses, desservies par 1-146 prêtres, et que le nombre des catholiques de la province de Cologne atteint le chiffre de 1,100,000. Jusqu'ici les fonctions de vicaire-général de la métropole ne sont que provisoirement remplies par le docteur Iven; il en est de même de tous les autres emplois de l'administration diocésaine, et cette fâcheuse situation des choses paraît être due à des empêchements suscités par le gouvernement de Berlin, qui semble ne pouvoir se départir de la tutelle qu'il s'est arrogée sur l'Église catholique. Ce qui a été singulièrement remarqué dans l'Almanach, c'est que la faculté théologique de Bonn, de même que le *convictorium* qui y est attaché, ne s'y trouvent pas compris. On en infère que l'archevêque, auquel le Gouvernement ne veut pas accorder l'autorité qui, suivant les lois de l'Église, lui serait due sur ces deux établissements, refuse de les considérer comme des institutions diocésaines.

Les conflits entre le pouvoir politique et l'épiscopat catholique se reproduisent sur tous les points de la Prusse rhénane. Ainsi, la nomination aux fonctions d'aumônier des prisons d'Aix-la-Chapelle souffre des difficultés, parce que le Gouvernement prétend y nommer, ainsi qu'à la place de catéchiste de l'institut de Saint-Léonard, contrairement aux droits de l'ordinaire, expressément stipulés dans la bulle *De salute animarum*, confirmative du concordat actuellement en vigueur entre le Saint-Siège et le roi de Prusse. En vertu de ce traité, le droit de nomination à des fonctions ecclésiastiques est expressément refusé au Gouvernement, auquel il n'est accordé qu'un simple droit de placet restreint aux seuls emplois de la haute administration, et notamment aux *canonicats de la métropole* devenus vacants dans les mois de nomination pontificale, aux prévôts de Cologne et d'Aix-la-Chapelle, et aux curés de première classe.

L'on ne saurait assez s'étonner de l'opiniâtreté du ministère prussien à contrecarrer les évêques en indisposant les populations catholiques, au moment même où il se voit aux prises avec les éléments dissolvants de sa propre Église, qu'il ne sait comment reconstruire.

NOUVELLES POLITIQUES

CANADA.

— L'*Unicorn*, qui a été acheté par M. Whitney, de Saint-Jean de Nouveau Brunswick, pour être employé au transport des malles et des passagers entre Halifax et Saint-Jean de Terre-Neuve, était annoncé comme devant partir de Liverpool le 19 mars. Nous ne pensons pas qu'on doive s'attendre à recevoir les nouvelles ici, par la poste d'Halifax, avant une dizaine de jours.

C'est dans le mois d'avril que les paquebots réguliers de la ligne Cunard reprennent leur service semi-mensuel. Le *Caledonia* part de Liverpool le 4, et le *Cumbria* le 19.

Marine militaire des lacs. — On dit que la marine militaire anglaise sur les lacs va recevoir une grande augmentation ce printemps. Des bâtiments à vapeur en fer seront importés d'Angleterre en pièces qui seront assemblées dans l'arsenal de Kingston.

— La navigation de l'Hudson est ouverte depuis une dizaine de jours, et les bateaux à vapeurs ont repris leur service entre New-York et Albany.

Affreux accident. — Le *Mercury* rapporte qu'un compagnon charpentier, qui descendait à la Basse-Ville mardi matin, tenant à la main un grand ciseau, glissa et tomba sur le tranchant du ciseau qui lui fit une profonde blessure au côté, dont il est mort avant-hier après-midi. Il laisse une famille, mais ses enfants ne sont pas d'un âge tendre, dit le *Mercury*.

PRUSSE.

— Les procédés de dorure par la voie galvano-plastique ont fait naître à Berlin une industrie bien coupable.

On saura que le premier de ces procédés consiste à faire dissoudre l'or qui doit servir à la dorure dans un fluide composé de divers ingrédients, et qui a la vertu de ronger le lingot ou l'objet d'or qu'on y place très lentement et de manière à détacher de toutes les parties de sa surface une égale quantité de matière, de manière que ce lingot ou cet objet conserve sa forme primitive en quelque sorte jusqu'à sa complète dissolution.